



Évasio  
sports & loisirs

Bougez !



\* Vous vivez, nous veillons

## Évasio sports & loisirs



**VOUS PRATIQUEZ UN OU PLUSIEURS SPORTS PENDANT VOS VACANCES, Évasio sports & loisirs EST LA PROTECTION IDÉALE.**

Garantie multisport à souscrire en formule Temporaire ou Annuelle.

### → INTERRUPTION D'ACTIVITÉ

En cas d'interruption de votre activité (accident, rapatriement, événement climatique), nous vous remboursons votre forfait de sports ou de loisirs non utilisé.

Nous vous remboursons votre forfait de remontées mécaniques en cas de vol ou de perte.

### → FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS

Nous couvrons les frais de recherche et de secours en mer, en montagne (y compris le hors-piste) et même dans le désert.

### → RESPONSABILITÉ CIVILE

La responsabilité civile qui couvre les conséquences pécuniaires consécutives à des dommages corporels ou matériels causés à autrui au cours de vos activités de sports et de loisirs.

### → ASSISTANCE EN CAS D'HOSPITALISATION

En cas d'hospitalisation, vous bénéficiez de 10 heures d'aide ménagère et d'une télévision dans votre chambre.

### → REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX

Dans votre pays de domicile, nous couvrons vos frais médicaux jusqu'à 3 500 €.

### → DOMMAGES ACCIDENTELS ET VOL DU MATÉRIEL DE SPORT

**Évasio sports & loisirs** assure également votre matériel de sport en cas de vol ou de destruction pendant vos vacances.

### → BRIS DE SKIS

Nous vous remboursons vos frais de location de skis de remplacement si vous cassez les vôtres.

**VOUS POUVEZ SOUSCRIRE Évasio sports & loisirs EN TEMPORAIRE OU EN ANNUEL**

**Évasio sports & loisirs**  
couvre vos activités en montagne



## Garanties d'assurance et prestations d'assistance

<p><b>INTERRUPTION D'ACTIVITÉ DE SPORTS OU DE LOISIRS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement des prestations non utilisées</li> <li>• Remboursement des forfaits de remontées mécaniques et d'activité (vol ou perte)</li> </ul> <p><i>Franchise pour les garanties ski</i></p>	<p>Au prorata temporis avec un maximum de 300 €            Au prorata temporis avec un maximum de 300 €</p> <p>1 jour</p>
<p><b>REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX EN CAS D'ACCIDENT SURVENU DANS LE PAYS DE DOMICILE</b></p> <p>Suite à la pratique d'une activité de sport ou de loisir</p>	<p>3 500 €</p>
<p><b>DOMMAGES ACCIDENTELS ET VOL DU MATÉRIEL DE SPORT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vol, destruction totale ou partielle pendant l'acheminement par une entreprise de transport</li> </ul> <p><i>Franchise</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bris de skis personnels ou loués : remboursement des frais de location</li> </ul>	<p>2 500 €            maximum pour la période d'assurance</p> <p>10 % (50 € minimum)            8 jours avec un maximum de 150 €</p>
<p><b>RESPONSABILITÉ CIVILE SPORTS ET LOISIRS</b></p> <p>Plafond global de garantie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis</li> <li>• Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis</li> </ul> <p><i>Franchise absolue par sinistre</i></p>	<p>150 000 €/événement            150 000 €/événement            45 000 €/événement            150 €</p>
<p><b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et secours en mer, en montagne et dans le désert</li> <li>• Secours sur pistes balisées</li> </ul>	<p>15 250 €            Frais réels</p>
<p><b>ASSISTANCE EN CAS D'HOSPITALISATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confort hospitalier (France uniquement)</li> <li>• Aide ménagère (France uniquement)</li> </ul>	<p>Location de TV 80 €            10 heures</p>

Montants maximaux TTC par personne.

## TARIFS\*

		TEMPORAIRE	
PAR PERSONNE	31 €		À PARTIR DE LA 4 <sup>e</sup> PERSONNE !
		ANNUEL	
Solo	52 €		
Duo	78 €		
Tribu	105 €		

\* Tarifs TTC applicables à compter du 03/03/2014 incluant la taxe d'assurance de 9% sur les opérations d'assurance et la TVA au taux légalement en vigueur et valables jusqu'à parution des nouveaux tarifs.

Pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours consécutifs. Couverture monde entier.

Évasio sports & loisirs,  
vous couvre dans le monde entier



## Comment souscrire ?



### PAR INTERNET

[www.europ-assistance.fr](http://www.europ-assistance.fr)

Consultez notre site et souscrivez en ligne  
(règlement par carte bancaire, paiement sécurisé)



### PAR TÉLÉPHONE


(règlement par carte bancaire)

Appelez-nous au **N°Azur 0 810 00 78 88**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Ce dépliant m'a été remis par



Suivez-nous  
sur twitter :  
[@EA\\_FRA](https://twitter.com/EA_FRA) 



**europ  
assistance**  
*you live we care\**

#### Europ Assistance

Société Anonyme au capital de 35 402 785 €

Entreprise régie par le Code des Assurances

451 366 405 RCS Nanterre

Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers

\* Vous vivez, nous veillons